



PRINTEMPS 2024

LULLYINFOS



Alors ça bourdonne?

Des projets
en abondance...

Prochaine parution été 2024 www.lully.ch

MUNICIPALITÉ	2
AFFAIRES COMMUNALES	3 - 6
VIE LOCALE / JEU CONCOURS	7
SDL / IMPRESSUM	8

Mark Winges

Un syndic qui a marqué son village

Par ces quelques lignes, la Municipalité tient à remercier Mark pour son engagement au service de Lully et de ses habitants. Si l'on devait décrire Mark Winges, l'image qui s'impose est celle d'un homme souriant, manipulant l'humour avec dextérité, respectueux des autres.

Arrivé à Lully en 2006 avec sa petite famille, pour s'installer dans les « tours de bois » du quartier de Rossan, Mark s'est très vite investi dans la vie du village, à la SDL, mais aussi dans sa vie politique. Les archives du Conseil général indiquent qu'il y siège depuis le début de la législature 2011-16, en tant que suppléant de la Commission des finances notamment.

Mark entre à la Municipalité le 14 septembre 2015, suite au décès de M. Gérald Petit, qu'il remplace. Il reprend le service des eaux et l'école. Lors du renouvellement des autorités, au printemps 2016, il est réélu et devient Syndic de Lully, poste qu'il occupera du 1er juillet 2016 au 11 décembre 2023, soit 7 ans, 5 mois et 11 jours.

Derrière ces quelques dates se cache un engagement sans faille pour notre commune, une volonté de bien faire, une recherche de la précision, une passion éclairante pour certains sujets. Mark a su porter vaillamment les projets qui lui tenait à cœur, comme l'organisation des 1000 ans de Lully et la participation à la rédaction du livre qui y est consacré, la révision du PACom ou la voie verte le long de la RC1.

Son engagement en tant que Syndic lui a permis de participer à de nombreuses rencontres intercommunales où il a porté haut les couleurs de notre commune. Il a ainsi présidé pendant de nombreuses années le COPOL mobilité de Région Morges, ou a été membre du Comité exécutif des TPM.

Mais la gestion d'une commune implique un engagement contraignant, la nécessité de résoudre des conflits et d'être sur de nombreux fronts. Mark a fait le pari de devenir brasseur indépendant, mais a dû reprendre une activité professionnelle après quelques mois. Gérer les trois choses en même temps relevait d'un exercice d'équilibrisme qui s'est vite avéré périlleux.



Cher Mark, la Municipalité te remercie pour le temps consacré à notre Commune. On dit que le Syndic marque son village de son empreinte. Nous avons vu, depuis quelque temps, Lully se tourner davantage vers le bien-être de ses habitantes et habitants, et les projets importants, comme la création de zone 30 km/h, la transformation des bâtiments communaux, initiés sous ta syndicature, témoignent de ta vision de notre village.

Alors Mark, bonne route ! Nous nous réjouissons de te croiser, dans ton véhicule aux couleurs de ta brasserie, ou sur ton vélo, dans les rues à 30 km/h de Lully ou sur la voie verte, le long des berges du Rossan et du Pontet renaturés, dans ce village que tu voulais bourdonnant de vie et d'activités !

La Municipalité

Des changements à la Municipalité

Suite à la démission de **M. Mark Winges**, **M. François Leresche** a été élu lors du 2^{ème} tour, le 25 février dernier. **M^{me} Christine Birarda** ayant démissionné le 29 janvier 2024, **M^{me} Floriane Liard Coucet** a été élue tacitement le 11 mars 2024. La Municipalité est enfin au complet, mais il faudra attendre le **29 avril 2024**, date du dépôt de la ou des listes pour la syndicature, pour connaître le nom du nouveau syndic, ou repartir pour une élection.

Projets

On en est où?

La Municipalité informe les habitantes et habitants de Lully de l'avancée des projets initiés sous son impulsion ces derniers mois, et qui ont été validés par le Conseil général.

Le Boiron et ses rives

Dans son préavis pour le réaménagement des berges du Boiron, la Municipalité a indiqué que le début des travaux était prévu en octobre 2023. Le Conseil général a validé ce préavis lors de sa séance du 19 juin 2023.

Finalement les travaux devraient enfin bientôt commencer ! Le Canton a allongé la procédure, demandant des précisions pour la mise à l'enquête publique qui a dès lors seulement pu avoir lieu du 10 novembre au 11 décembre. Les différentes autorisations pour les travaux n'ont été délivrées que début février. Mais le chantier va pouvoir débuter après le piquetage de la zone des travaux, puis le défrichage qui nécessite l'abattage de certains arbres.

Pourquoi réaménager les rives du Boiron

Suite aux nombreuses crues de ces dernières années, le sentier de la Truite, entre les deux passerelles, est devenu dangereux, principalement au niveau des gros blocs qui ne remplissent plus leur fonction, mais aussi les contreforts de la passerelle amont, victime de l'érosion. Les mesures suivantes sont prévues :

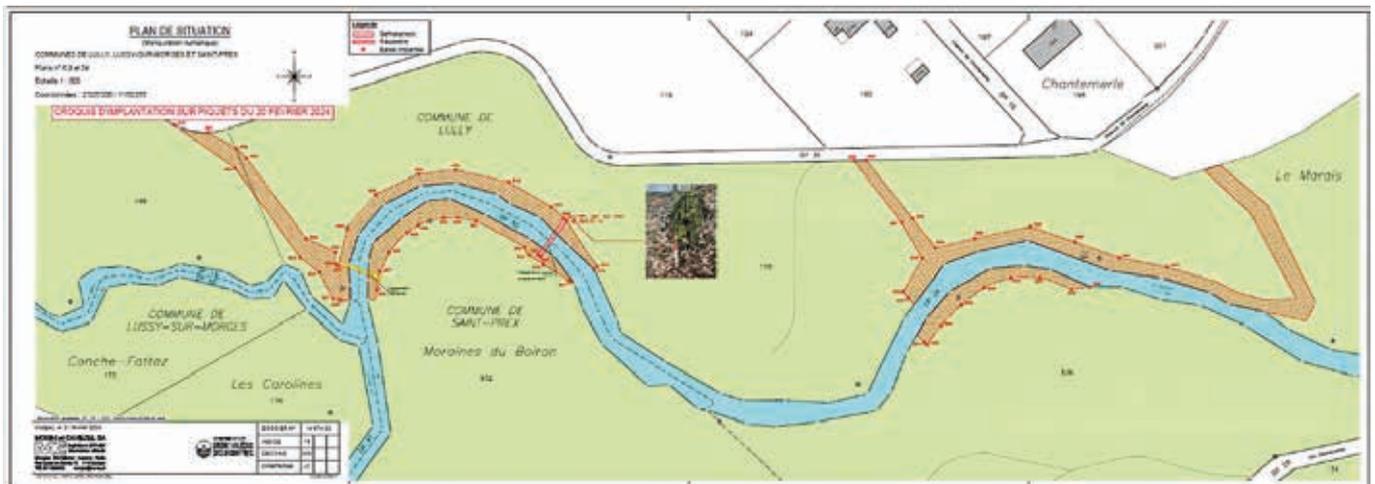
- Déplacer le sentier dans un secteur plus sécurisé pour les promeneurs.
- Enlever les enrochements devenus inutiles.
- Recréer un lit majeur favorable à la biodiversité et laisser la rivière divaguer plus librement, ce qui permet de limiter le phénomène de crues.

- La passerelle amont sera déplacée dans un secteur non soumis à l'érosion.

Le réaménagement du Boiron a soulevé une remarque de ProNatura par rapport à une colonie de salamandres tachetées présentes en amont du projet. Les craintes de l'association ont pu être levées car un projet initié par la division forêts du Canton a permis de développer un nouvel habitat sur une parcelle privée de notre commune juste en aval de la STEP.



En rouge, la zone de travaux et les voies d'accès au chantier.



Etangs des Chambrettes à Lully

Une faune très diversifiée

Le projet des Chambrettes souhaite recréer des étangs situés dans la forêt. Ce sont des milieux extrêmement intéressants car ils abritent potentiellement une faune très diversifiée.

Or, ces plans d'eau ont tendance à s'atterrir et à être envahis par la forêt. C'est la raison pour laquelle des travaux de curage des étangs forestiers et de création de nouveaux milieux humides ont été réalisés en janvier 2024 dans la forêt en aval de la STEP, VD et privé, sous l'impulsion de l'Inspection des forêts du 15ème arrondissement, qui en a assuré l'entier du financement.

Quelques abattages ciblés d'arbres ont apporté de la lumière sur le milieu. Les tas de branches

offrent des habitats, des zones refuges et des sites de reproduction pour les petits mammifères, les reptiles, les amphibiens et les insectes.

Les mares en bordure de rivière diversifient les milieux aquatiques et amorcent la dynamique érosive du cours d'eau. Leur forme évoluera au gré des crues. Par ailleurs, l'andain offre des habitats pour les espèces des berges sableuses. Son exposition sud le rend particulièrement favorable. Il sera végétalisé au printemps.

*Images de haut en bas:
le triton palmé,
la grenouille rousse et
le sonneur à ventre jaune.*



Le Rossan et Le Pontet

Nouveau Grand Canyon?

Les travaux de renaturation du Rossan et du Pontet ont été bloqués par les conditions météo. Alors que tout avait bien commencé, les fortes pluies de décembre ont gorgé le terrain d'eau. Les travaux n'ont pas pu

reprendre en janvier parce que les températures, trop clémentes, ont rendu le terrain fragile. C'est pourquoi, les berges qui n'ont pas été consolidées se sont érodées, donnant à la zone un air de Grand Canyon vaudois.

Ces berges seront rapidement stabilisées.

Il est peut-être utile de rappeler que le projet prévoit des berges en pente très douce en direction du cours d'eau. Celles-ci seront arborisées. Un banc sera posé vers les moloks, qui permettra un point de vue ombragé sur les deux cours d'eau, pour une halte avant d'entamer la montée sur le Rossan.

Ce projet, de même que celui du Boiron, sont subventionnés à hauteur de 95% par le Canton et la Confédération.



Voici à quoi ressemble ce nouveau Grand Canyon.



Bâtiment communal

Des changements à l'étude

Une réflexion sur la création d'un bâtiment communal à l'emplacement de la Poste actuelle, et la modification des locaux de l'administration, a été lancée par la Municipalité. Là aussi, un crédit d'étude sera déposé prochainement au Conseil général.

La Municipalité n'a pas attendu d'être interpellée sur la question de l'adaptation des arrêts de bus

la LHand pour chercher des solutions. Elle a considéré cependant que la situation actuelle, avec un quai central inutilisé depuis des années, nécessitait une refonte complète de la zone. Une solution liée au nouveau projet de bâtiment communal est envisagée et permettra de regagner des surfaces sur la parcelle communale du collègue.

Marquage des arbres

Au chemin du Pontet

Certains troncs sur la parcelle cantonale au nord du Pontet ayant été marqués d'une croix rose, plusieurs habitant-e-s ont fait part de leur étonnement, voire de leur inquiétude.

M. Silva, inspecteur forestier cantonal responsable de notre secteur, indique qu'il s'agit d'une

éclaircie dans un perchis à jeune futaie d'érables qui a été marquée l'été passé. Il précise qu'il a rafraîchi le marquage dernièrement en vue d'une prochaine intervention.



La Biodiversité

En milieu agricole

La Municipalité a été favorable à la plantation d'une haie vive en bordure Ouest de la parcelle 63 (grande parcelle communale en Rossan).

Grace à ce petit geste, la parcelle pourra dorénavant être déclarée par l'exploitant en « Surface de Promotion de la Biodiversité » ce qui lui permettra de toucher des paiements directs sur une portion de terrain qui était en grande partie en pente et donc peu exploitable.

On nous a fait remarquer que la plantation semblait désorganisée. La haie est plantée de 20 essences et comprend 150 plants. Le choix des essences et leur disposition ont été dictés par le service de l'agriculture afin de répondre aux critères permettant l'octroi des paiements directs. De fait, certains plans sont plus éloignés des autres parce qu'à terme ces arbres ou arbustes seront plus hauts et auront donc une couronne plus importante. Dès lors les distances

ont été calculées de manière à leur laisser tout l'espace nécessaire à leur développement.





Photo de M^{me} Lauren Blanc.

Mais encore?

Plan d'aménagement communal

Le projet de PACom avance et **L**aurait dû être mis à l'enquête publique en décembre 2023, avec une approbation par le Conseil général envisagée en avril 2024.

Pendant l'étude, le bureau Impact Concept a relevé que la route de l'Allée des Platanes, parcelle 265, n'était pas inscrite en tant que domaine public et a proposé de corriger ce point.

Une demande dans ce sens a été déposée à la DGMR courant décembre, et un préavis positif est arrivé trois mois plus tard, début mars. Dès lors, l'enquête publique peut être lancée ces prochaines semaines. Une réunion publique d'information pour la population sera aussi organisée, ce printemps.

Zone 30

Conduite prudente

La Municipalité travaille **L**actuellement sur la mise en place de Zones 30 dans notre village. Pour rappel, voici quelques points à préciser sur ce qu'est une zone 30.

Une zone 30 est faite de routes situées dans des quartiers ou des lotissements, sur lesquelles les

conducteurs (trices) sont tenus (es) de circuler de manière particulièrement prudente et prévenante.

De la signalisation et des marquages au sol rappellent que la vitesse maximale autorisée y est de 30 km/h.

La municipalité a déjà reçu plusieurs projets et le travail avec la

DGMR se poursuit. Un projet, finalisé et ayant les autorisations cantonales, sera présenté au législatif lors du prochain Conseil général de Lully.



PECC

Plan énergie et climat communal

La mise en place du plan **L**énergie et Climat de Lully est en cours.

Sur la base du rapport mandaté par Région Morges, deux réunions du Groupe PECC ont eu lieu.

Lors de la première séance, il s'agissait pour les participants de faire connaissance les uns avec les autres, puis de choisir un certain nombre de fiches action à traiter en priorité.

Lors des séances suivantes, ces fiches seront analysées en détail et des propositions faites à la Municipalité.

Par la suite certaines de ces propositions feront l'objet de préavis spécifiques à proposer au Conseil général.



Le cimetière réaménagé



Suite au préavis accepté par le Conseil général le cimetière et ses abords vont être entièrement réaménagé.

Les travaux débuteront au printemps et une nouvelle gestion est mise en place pour l'entretien et le fleurissement des tombes.

Jeu Concours

Une nouvelle étiquette pour les vins de Lully



La Municipalité lance un concours exceptionnel pour redésigner les étiquettes des vins de la commune de Lully ! En effet, une nouvelle vigne a été plantée sur la petite parcelle communale et nous souhaitons profiter de l'occasion pour un *Refresh* de nos étiquettes actuelles. Seule consigne, l'étiquette devra pouvoir s'adapter facilement aux différents vins communaux qui sont les rouges, blancs et rosés. **Un prix de 500 francs sera attribué à la gagnante ou au gagnant !**

Délai du concours jusqu'au 31 mai 2024
greffe@lully.ch

Le rucher du Boiron

Le long du sentier de la truite

Le rucher du Boiron, à découvrir le long du sentier de la Truite, éclate de mille couleurs. Construit en 1995 par le Tolochinois **Raymond Annen**, menuisier-ébaniste et apiculteur depuis sa plus tendre enfance, le rucher a été repris en 2016 par son fils **Pierre-Alain** alors que Raymond rejoignait les étoiles.

Rapidement piquées par la passion de l'apiculture, sa femme **Josette** et ses filles **Sandra** et **Véronique** l'ont rejoint dans l'aventure. Des milliers d'abeilles peuvent ainsi continuer à voler. Les champs de colza, les arbres fruitiers, le jardin familial et la forêt alentours permettent à la famille **Annen** de proposer un miel local de qualité.



La vente se fait au rucher, directement du producteur au consommateur. N'hésitez pas à aller leur rendre une petite visite. Le monde des abeilles est fascinant!

Le frelon asiatique

La population est invitée à se mobiliser contre cet envahisseur qui s'attaque aux abeilles, et à signaler le moindre nid suspect à l'adresse www.frelonsiatique.ch en transmettant une photo.

40 nids de frelons asiatiques ont été détruits l'an dernier dans le Canton de Vaud.
On s'attend à en avoir 400 cette année.



Nid primaire (taille d'une orange)
trou de mur, bord de toiture, etc.



Nid secondaire (40 cm à 1 m)
situé principalement en hauteur.

Société de développement de Lully

Calendrier des activités 2024

ACTIVITÉS 2024

Chaque manifestation vous sera détaillée par une circulaire spécifique.

Une activité vous intéresse, bloquer de suite la date!



31 MARS 2024

Chasse aux oeufs à 11h00
Suivi d'un apéro



*Spécial enfants,
parents &
grands-parents*

1 AOÛT

Organisé par la SDL



22 SEPT.

Balade découverte

4 MAI

Pizzas et jeux de société
dès 17h00



31 OCT.

Halloween



MAI - JUIN

Grillades à la fontaine des Joncs
du 31 mai au 28 juin, tous les
vendredis dès 19h00



Le feu sera allumé par la S.D.L,
venez nous rejoindre avec vos amis,
voisins et vos grillades !

DECEMBRE

Les fenêtres
de l'Avent



16 JUIN

Tournoi de Boules
Organisé par la SDL



Cafés et croissants offerts

*Grill canadien (chacun amène ses
grillades et accompagnements)*

Et toujours, la GYM « DOUCE » d'Ingrid

lundi ou mardi 19h15 - 20h15 / L.Cretegny 021 801 96 05



Soutenez la S.D.L. en devenant membre - Evénements plusieurs fois par an
Cotisation annuelle 25.-/adulte - Versement CCP 87-39501-0 - www.sdl-bourdons.ch

S.D.L. CP 151 - 1132 Lully

Nouveau site : www.sdlully.ch - sdl.secretariat@outlook.com

IMPRESSUM

Edition: **Commune de Lully VD** - Rédaction: **Municipalité**, greffe@lully.ch

Graphisme: **Christelle Birbaum**, polygraphe, kryski@me.com

Version numérique sur le site: www.lully.ch - Impression: **ICM Imprimerie Carrara Sàrl** - Morges